

PERCEPTION DE L'INTONATION DANS L'EXPRESSION DE LA SUPPOSITION

Selim YILMAZ*

Abstract

In this research, we propose to analyze the perception of the intonation in the syntactic structures expressing the "assumption". The assumption as type of expression involves rather complex formulations because the hypothetical and conditional sentences there are also implied from the point of view of the semantic relation. The principal objective will be thus to study the features intonative statements expressing a contemporary oral Turkish assumption. Consequently, we will try to bring a more or less precise answer to the following question: "is the intonation an explicit or implicit perception in the expression of the Turkish assumption?"

Key words: assumption, condition, intonation, semantic relation, spoken Turkish, syntactic structure, utterance.

Introduction

Comme le titre l'indique, nous étudierons ici la perception intonative dans l'expression de la supposition¹ d'une langue agglutinante; celle du turc

* Université de Marmara, Département de langue et littératures françaises (selimyilmaz@marmara.edu.tr).

¹ Je voudrais ici remercier vivement les Professeurs Annie Delaveau (Paris X), Mary-Annick Morel (Paris III), Rémy Dor (Inalco, Paris) et Yuji Kawaguchi (Tufs, Tokyo) pour leurs précieuses remarques et suggestions.

standard parlé en Turquie². Notons d'emblée, pour ne plus y revenir, que ce type d'expression implique directement le système hypothétique de la langue concernée. Vu qu'il est question d'une langue à morphologie qui fonctionne par suffixation, notre point de départ sera inévitablement la *morphosyntaxe*.

Il s'agira, en effet, d'analyser le système de fonctionnement des hypothétiques à partir de la morphosyntaxe³ vers l'énonciation. La transition entre ces deux domaines se réalise par l'intonation, c'est-à-dire par l'analyse des tracés mélodiques des structures morphosyntaxiques. Nous avons entamé cette étude du fait que le sujet n'a pas été abordé jusqu'à présent dans le cadre de l'intonation et de l'énonciation⁴ ; notons que ces domaines ne sont pas assez reconnus en Turquie.

Les hypothétiques contiennent systématiquement une marque explicite qui est « -sE »⁵ : ce suffixe est toujours associé à un prédicat (verbal ou nominal) qui se trouve à la finale de la protase (P1). Dans ce système relationnel à deux propositions (P1~P2)⁶, nous avons analysé la relation prédicative entre la protase et l'apodose. Cette relation se réalise principalement par des marques modo-temporelles qui explicitent le lien entre l'hypothétique et les autres modalités (déontique, optative, assertive, etc.). Dans l'ensemble, la démarche se fonde sur trois perspectives : la *morphosyntaxe*, l'*intonation*, et l'*énonciation*.

² En ce qui concerne les traits typologiques du turc, nous nous référons aux linguistes français Jean Deny, Louis Bazin, Rémy Dor, et aux linguistes turcs Tahir Nejat Gencan, Tahsin Banguoğlu, Muharrem Ergin.

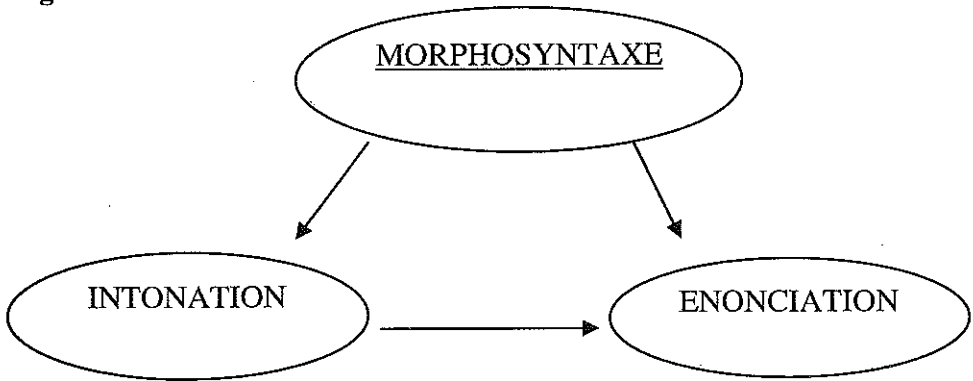
³ Pour les théories de *syntaxe générale*, nous nous référons à André Martinet, Lucien Tesnière, et Annie Delaveau.

⁴ Les analyses prosodiques se basent sur une méthode inspirée des principes théoriques de Mary-Annick Morel. Et à partir des analyses prosodiques, nous interprétons les énoncés selon la théorie de l'énonciation d'Antoine Culioli, actualisée par Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau.

⁵ Ce suffixe n'a que deux variantes selon le principe d'harmonie vocalique du turc : « -sE » ou « -sA ».

⁶ Protase : PROP subordonnée (P1 / partie thématique). Apodose : PROP principale (P2 / partie rhématique).

Fig. 1



Nous nous opposons au point de vue qui assimile la marque « -sE » au conditionnel, parce que s'il faut chercher le conditionnel en turc, il faut voir du côté de l'apodose et non pas de la protase. Ce qui est le cas pour le français aussi dans la mesure où nous considérons les hypothétiques en « -sE » semblables aux hypothétiques en « Si » du français. Dans nos analyses sur les hypothétiques en turc, nous nous centrons essentiellement sur ces deux questions qui, d'ailleurs, nous paraissent fondamentales :

- a) Qu'est-ce qui marque la relation entre la protase (P1) et l'apodose (P2) ?
- b) Quelle est la valeur du suffixe « -sE » et de ses combinaisons dans une hypothétique ?

Dans le cadre des hypothèses résultant de ces questions, nous nous orienterons à partir des propriétés intonatives (F0 et I) pour nous diriger vers les valeurs énonciatives des hypothétiques. Cette démarche aura pour but d'apporter une réponse claire et précise à ces deux questions :

- a) Comment perçoit-on l'intonation dans l'expression de la supposition en turc ?
- b) Quelle est la fonction de l'intonation dans les énoncés exprimant la supposition ?

1. Corpus et méthode d'analyse

1.1. Corpus

Les énoncés hypothétiques seront recueillis à partir d'un long corpus enregistré en situation naturelle, et qui a fourni une centaine d'hypothétiques parmi plus de mille énoncés. Il s'agit d'une discussion spontanée sur la « chasse », les « fusils de chasse », et la « nature » entre, principalement, trois locuteurs d'origine turque (trois voix masculines). Il y également deux autres locuteurs qui essaient d'orienter le débat (une voix masculine et une voix féminine). L'interaction verbale entre les locuteurs est assez vive et spontanée. Ce corpus oral a été réalisé par nous-même, à savoir l'enregistrement, la transcription, le découpage morphologique et la traduction en français des énoncés.

Fig. 2

| CORPUS ORAL | |
|------------------------------------|----------|
| Thème | chasse |
| Durée de l'enregistrement | 2 heures |
| Locuteur / Interlocuteur | 3 hommes |
| Nombre de page de la transcription | 194 |
| Nombre de mot de la transcription | 75.306 |
| Nombre d'énoncé | 1130 |

1.2. Méthode d'analyse

Le repérage des énoncés sera effectué selon deux indices linguistiques : a) le *repère initial* qui est généralement un ligateur, b) le *repère final* qui est le prédicat généralement suivi d'une pause silencieuse, sinon d'un posthème ou d'une incise finale.

Dans la plupart des cas, nous avons d'abord la protase en « -sE » (P1), ensuite l'apodose. Dans certains énoncés à valeur de souhait ou de condition, au lieu de la structure "P1(+sE), P2", nous avons une structure autonome "P(+sE)" avec le prédicat hypothétique à la finale. Le prédicat en « -sE » peut

attribuer à l'énoncé différentes valeurs telles que "supposition", "condition", "concession", etc.

Souvent les énoncés hypothétiques ont une structure syntaxique assez longue et complexe, dans ce cas, le phénomène saillant est le cadrage qui se caractérise par l'enchaînement de plusieurs cadres successifs. Au niveau de l'hypothétique, il y a alors plusieurs protases enchaînées avec l'alternance des prédicats en « -sE », alors que du côté de l'apodose, il y a un seul prédicat, ou deux maximum. C'est pourquoi, l'analyse des hypothétiques est, pour nous, une analyse d'énoncés, voire des énoncés complexes *sur le plan syntactico-sémantique*.

Pour faciliter l'analyse de certains énoncés longs et complexes, nous les avons divisé en segments, en prenant comme *repère segmental*, le prédicat hypothétique en « -sE », et comme *repère suprasegmental* la pause-silence qui se trouve à la fin des constituants.

Nous suivons ici une méthode inspirée de la théorie de l'intonation et de l'énonciation de Morel et Danon-Boileau⁷ qui distinguent quatre niveaux intonatifs dont les valeurs énonciatives sont les suivantes :

Fig. 3

| | | |
|----------|-------|---|
| Niveau 4 | _____ | coénonciation (convergence/discordance) |
| Niveau 3 | _____ | consensualité acquise (côte-à-côte) |
| Niveau 2 | _____ | colocation (repli sur soi, face à face) |
| Niveau 1 | _____ | égocentrage (rupture de la coénonciation) |

2. L'énoncé oral spontané du turc

Nous ferons ici une présentation sommaire des traits typologiques de l'énoncé oral spontané du turc. Nous distinguons les énoncés selon deux registres qui sont la prédication et la syntaxe.

⁷ Morel, M.-A. et L. Danon-Boileau, 1997, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Paris, Ophrys.

2.1. Au niveau prédicatif

Du point de vue de la *prédication*, nous avons l'énoncé à prédicat verbal et l'énoncé à prédicat nominal, selon la nature du prédicat de la partie rhématique.

2.1.1. L'énoncé verbal

Dans l'énoncé verbal, il y a mise en jeu des marques modo-temporelles associées au verbe qui traduit le procès ou l'action : comme par exemple « GEL + passé **-di** » qui veut dire « il est venu ».

(1) yani unut-ama-(y)acağ-ınız [toux] güzel bi(r) anı - nız var - SA⁸

c.à.d. oublier+Impo+Int+2Ppl beau un souvenir+Pos Préd.ex+Hyp

<lig> <.....cadre1.....>

2+ 2- 2+ 3+ 2- 2 2-

e av esnası -(n)da av - cı - lık - ta bu -(n)u {80cs}

chasse pendant + Loc chasse+N.ag+N.ét+Loc ce+Acc

<.....cadre2.....> <intr.de rh.>

∅

∅

anlat - abil - ir - se - nız memnun ol - ur - um [rire] (Sel6)⁹

raconter+Psb+Aor+Hyp+2Ppl content être+Aor+1Ps

<.....rhème.....>

2-

2-

⁸ Pour déterminer les hauteurs intonatives comprenant les quatre niveaux (1, 2, 3, 4), nous procédons de la manière suivante : Après avoir situé le point le plus et le point le plus bas d'un segment sur le tracé mélodique, nous divisons l'espace en trois intervalles égaux. Cette méthode est adoptée au Centre de Linguistique Française de l'Université de Paris III – Sorbonne Nouvelle, CLF - EA 1483 « Recherches morphosyntaxiques sur le français contemporain ».

⁹ Les indications notées entre parenthèses à la fin de tout exemple, marquent les initiales du locuteur et le tour de parole où l'énoncé a été produit. Pour les niveaux intonatifs, voir les tracés mélodiques dans l'annexe à la fin de l'article.

⇒ en fait, si vous avez un beau souvenir de chasse, que vous ne pouvez pas oublier, *si vous pouviez* le raconter, je *serais* content,

2.1.1. L'énoncé nominal

Dans l'énoncé nominal, il s'agit d'une opération prédicative qui marque une relation sémantique telle que « l'attribution de propriété, l'existence, l'appartenance,... » : comme par exemple « var / yok » qui correspondent en français à « il y a / il n'y a pas » .

(2) ek - le - n - me - (s) - i gerek - li bi(r) kısım

supplément+Dér+Réfl+Nom.+3Ps utile+Car un certain

<.....>

özellik - ler daha ol - abil - ir mi -(y)- di konu -(s)- u -(n)- da

particularité+Pl encore être+Psb+Aor Intg + Psé sujet + Dét + Loc

.....thème-cadre.....>

ben - im söyle -(y)- eceğ - im somut bir - şey yok (Sel3)

moi+Pos dire + Int + 1Ps concret un+chose Préd.inex.

<.....rhème.....>

=> est-ce qu'il pouvait y avoir ou pas la nécessité d'ajouter encore certaines particularités, à ce propos, il n'y a pas quelque chose de concret à dire (que je puisse dire),

2.2. Au niveau syntaxique

Du point de vue de la *syntaxe*, nous avons aussi deux types d'énoncé qui sont l'énoncé simple et l'énoncé complexe, selon l'enchaînement des constituants segmentaux. L'analyse de ces énoncés nous permettra par la suite de définir les caractéristiques de l'énoncé type du turc.

2.2.1. L'énoncé simple

L'énoncé simple est une construction plus rhématique, qui peut présenter uniquement un rhème (comme « doğru » qui veut dire « c'est juste »). La construction la plus fréquente de l'énoncé simple est celle qui contient le couple « cadre + rhème » :

(3) avcı - (n)m doğa -(y)la ilgi - li söyle - dik - leri e:: doğru¹⁰

chasseur+Gén. nature+Add. lien+Qlf. dire+Part.+Pos.(3Ppl.) juste

<.....cadre.....> <rhème>

⇒ Ce que le chasseur dit à propos de la nature e:: c'est juste

Dans cet exemple, le « e » *d'hésitation* permet de distinguer le cadre du rhème. En l'absence de cette marque de travail de formulation, ce sera une *pause-silence*, ou à défaut, le *schéma intonatif* qui permettra de définir les deux constituants : à noter que le schéma général est cadre « montant/haut » et rhème « descendant/bas ».

2.2.2. L'énoncé complexe

L'énoncé complexe est plus thématique; en d'autres termes, la partie thématique contient plus d'enchaînements syntaxiques que la partie rhématique. L'énoncé complexe diffère de l'énoncé simple par le phénomène de cadrage qui peut présenter l'alternance de plusieurs cadres. Avec les deux constituants principaux qui sont le cadre et le rhème, l'énoncé complexe peut aussi contenir, en fonction du contexte, d'autres constituants comme les indices de modalité, le support lexical disjoint, le postrhème et l'incise.

¹⁰ Cet exemple a été produit par nous-même pour illustrer une construction rhématique simple avec un prédicat nominal; l'énoncé en question n'est donc pas une production de l'oral spontané.

(4) e güzel - lik {30cs} doğa güzel - liğ - i bütün güzel - lik - ler (h) {120cs}

beau+N.ét nature beau+N.ét+Pos tout beau + N.ét + Pl
 <cadre1> <.....cadre2.....>

2- 2- 2 2- 2+ 3+ 2- 2+

°bil -(i)yor - sunuz iza::fi° {120cs} bu -(n)un en (h) {100cs} güzel {30cs}

savoir +Prog +2Ppl relatif ce + Gén le plus beau
 <.....incise.....> <.....modalité appréciative.....>

2 2- 2+ 2- 2- 2- 2-

söyle - m - i Veysel' de gerçek - leş - ir {50cs} (Beh27)

dire+Nom.+Pos N.p. + Loc réalité +Dér+Aor

<.....rhème.....>

2- 3- 2+ 2 2 3-

⇒ e la beauté, la beauté naturelle, toutes les beautés, °vous savez que c'est relatif°,

la meilleure façon de le dire se trouve chez Veysel,

2.2.3. L'énoncé-type du turc

A la suite des analyses de différents énoncés du corpus, nous pouvons dire que l'énoncé type en turc est toujours initialisé par un mot introducteur qui est soit un *ligateur* comme « yani » (c'est-à-dire), soit un *indice de modalité* comme le marqueur de point de vue « bence » (à mon avis). Il y a généralement un cadre et un rhème répartis par une marque de travail de formulation : le « e » d'hésitation qui est en général allongé et/ou la pause-silence dont la durée est aux alentours de 50 cs. Il y a souvent un dénivelé intonatif entre le cadre et le rhème, le premier constituant étant plus haut que le deuxième, même s'il n'y a pas de montée explicite (voir l'exemple ci-dessous).

Par ailleurs, nous avons aussi constaté que l'énoncé type présente systématiquement une descente progressive vers la fin du rhème qui termine l'énoncé : Dans certains contextes, ce schéma intonatif peut représenter une

marque de fin du discours (avec la baisse de l'intensité). Ce qui explique le rapport entre l'intonation et la syntaxe, c'est-à-dire que l'ordre des mots, ou la position syntaxique des parties du discours est le phénomène le plus important qui influence directement la structure intonative de la chaîne parlée.

A ce propos, il faut souligner que la position du prédicat influence hautement sur la structure intonative de l'énoncé.

Pour ce qui est du turc, la position finale du prédicat, et les marques morphologiques associées (à savoir les marques modo-temporelles, et les marques de personne) font que l'intonation est descendante et basse, voire absente à la fin de l'énoncé. Dans l'exemple suivant, le niveau le plus bas de l'énoncé est H1/2 localisé sur le prédicat verbal "gerekir" (il faut) à la finale :

(5) o hal - de {70cs} ben - ce {100cs} bu: {70cs} silah - lar - ın {50cs}

ce cas+Loc moi+S.adv ce arme + Pl + Gén

<ligateur> <point de vue> <intr.> <.....cadre.....>

3 3 2 3- 2- 3- 2- 2 2-

sınır - la - n - dir - il - ma -(s)ı gerek - ir (Um1)

limite+Dér+Réfl+Fac+Psf+Nom.+Pos falloir+Aor

<.....rhème.....>

2 2- 1/2

⇒ dans ce cas, à mon avis, ces armes, il faut qu'elles soient limitées

Fig. 4

| ENONCE-TYPE DU TURC | | |
|-------------------------|-------------------|---------------------------|
| Ligateur / Point de vue | Partie thématique | Partie rhématique |
| o halde bence | bu silahların | sınırlandırılması gerekir |
| 3 2 3- 2- 3- | 2- 2 2- | 2 2- 1/2 |

3. La complexité du système hypothétique

Parmi les définitions de l'hypothèse, nous en retenons deux ; celle de Wagner et de Pottier. Selon Wagner (1939 : 43), « Une hypothèse est un acte de pensée par lequel nous supposons réalisés un état, une action, toute chose en un mot, dont l'essence puisse s'inscrire dans un verbe ». Pottier (1987 : 199)

considère que « faire une hypothèse », c'est *accorder un certain degré d'existence* à un être ou à un événement. Dans ces deux définitions, nous sommes en présence de la relation entre l'hypothèse et de sa réalisation.

Nous allons voir que le système hypothétique est assez compliqué en turc, même si nous avons un suffixe (« -sE ») pour marquer l'hypothétique, et d'autres suffixes pour marquer certaines opérations linguistiques comme la *modalisation* (par exemple : la possibilité avec le suffixe « -ebil », l'assertion avec le suffixe « -dir », etc.). La *complexité du système hypothétique* provient du fait que les énoncés sont très longs syntaxiquement, et qu'une structure complexe nécessite plusieurs marques morphologiques à distinguer et à analyser.

Néanmoins, il faut tout de même noter que le procédé suffixal diminue les difficultés de saisir les nuances entre divers énoncés hypothétiques dans lesquels se trouvent souvent des effets de sens très proches sur le plan sémantique. En effet, comme le disent G. et R. Le Bidois (1971 : 522), "*La phrase hypothétique, n'est pas sans offrir d'assez étroits rapports soit avec la phrase causale, soit avec la phrase temporelle, ou avec celle de concession (ou d'opposition)*".

Dans les hypothétiques en turc, il y a possibilité de recourir à deux types de marques linguistiques : a) les marques lexicales, b) les marques morphologiques.

3.1. Les marques lexicales

Premièrement, les marques lexicales à *valeurs énonciatives* qui se trouvent au début de l'énoncé, telle que « eğer », « şayet » dont l'équivalent en français est « si jamais » ; ces marques sont facultatives du fait que leur fonction majeure est de marquer le soulignement de l'hypothèse. Sinon, dans la plupart des cas, les énoncés sont initialisés par des marqueurs qu'on appelle « ligateur », et qui donnent une première vue sur la valeur de l'hypothèse, en explicitant la position de l'énonciateur.

(6) **eğer** siz doğa -(y)ı koru - yor - sa - nız {20cs} ve av - cı - (y)sa - nız
 si jamais vous nature+Acc protéger+Prog+Hyp+2Ppl et chasse+N.ag+Hyp+2Ppl
 <intr.> <.....cadre 1.....> <lig.> <.....cadre 2.....>
 2+ 2+ 2+ 3 3- 2- 2- 4- 2-
 {60cs} şevetşş domuz - un da öl - dür - (ü)l - me -(s)i -(n)e karşı

oui sanglier+Gén aussi mourir+Fac+Psf+Nom.+3Ps+Dir contre
 <.....rhème.....>
 2 4 2+ 3+ 3/4 2-

çık - ma - nız lâzım (Um10)

sortir+Nom.+2Ppl nécessaire

.....>

ø

⇒ *si seulement* vous voulez protéger la nature et si vous êtes chasseur şouişş, vous devez aussi être contre l'abattement du sanglier,

3.2. Les marques morphologiques

Deuxièmement, les marques morphologiques à *valeur modo-temporelle* associées au prédicat hypothétique et au prédicat principal. Il s'agit des suffixes verbaux, que L. Bazin appelle « les suffixes de classe du verbe », et qui ont pour fonction de marquer la modalité et la temporalité de l'énoncé. Parmi les neuf marques modo-temporelles¹¹, il y en a trois (hormis l'impératif) qui marquent simplement et uniquement la modalité, et qui n'ont aucune fonction en ce qui concerne la temporalité : par exemple, on le sait déjà, le suffixe « -sE » (hypothétique), ou l'optatif « -E » (souhait), le déontique « -mEII » (nécessité, obligation). A part les marques modo-temporelles, nous avons aussi des marques purement modales comme le suffixe « -Dir » pour l'assertion, le suffixe « -mE- » pour la négation, le suffixe « -Ebil- » pour la possibilité, et le suffixe « -EmE- » pour l'impossibilité.

¹¹ Ces suffixes qui marquent la *modalité* et/ou la *temporalité* sont : l'aoriste "-r", le progressif "-yor", le duratif "-mekte", l'intentif "-ecek", l'optatif "-e", le déontique "-meli", l'hypothétique "-se", le passé "-di" et le médiatif "-miş".

Tout cela veut dire que la richesse de la morphologie du turc domine l'intonation qui, par contre, est un domaine indispensable auquel on a recourt pour un autre domaine qui est l'énonciation.

L'énoncé ci-dessous montre bien qu'il y a absence de l'intonation à la fin de l'énoncé sur l'assertif "-dir" du prédicat nominal "mümkün-dür" (n'est possible que) :

(7) efendi - m kişi - (n)in {90cs} av - cı ol - ma -(s)-ı {200cs}

cher+Pos.(1Ps) personne+Gén chasse+N.ag être+Nom+3Ps

<...ligateur...> <...cadre1...> <.....cadre2.....>

2 2+ 2- 2+ 3- 2- 2 2+ ½ 3-

her şey - den önce <h> {130cs} doğru bir donanım- la mümkün - **dür**, (Beh1)

tout chose+Abl avant juste un matériel+Add possible + Ass

<.....cadre3.....> <.....rhème.....>

2/3 2- 3- 2+ 2/3 2+ 1+ ø

⇒ mon cher, le fait qu'une personne soit un chasseur, n'est possible avant tout qu'avec un bon équipement,

4. La marque d'hypothétique « -sE » : valeur et fonction ?

4.1. Valeur

Le suffixe « -sE » n'a de valeur précise qu'au sein d'un contexte bien défini : c'est un outil morphologique qui sert à construire un *prédicat hypothétique* dans l'énoncé complexe. Dans l'énoncé simple, il y attribue une valeur optative (pour marquer un souhait), ou une valeur exclamative (pour marquer un regret, une indignation).

En turc, ce suffixe a globalement les mêmes fonctions morphosyntaxiques et sémantiques que la conjonction « Si » du français. Ce suffixe, purement modal, représente la *modalité épistémique* dans un énoncé dans lequel il s'agit, a) de la position de l'énonciateur par rapport à ce qu'il

énonce, b) du degré de vérité de l'énoncé par rapport à la réalité (selon l'énonciateur).

Le suffixe « -sE » n'a pas de caractère temporel, au contraire, il sert à déconnecter la temporalité. Ces propriétés majeures sont les suivantes : a) il sert à former une proposition subordonnée hypothétique; à savoir qu'il se situe toujours dans la protase, b) il peut être associé soit à une racine verbale soit à une racine nominale, c) il traduit a priori une hypothèse qui peut être modalisée et/ou temporalisée par l'enchaînement d'autres suffixes.

Toutefois, dans l'énoncé complexe, le suffixe « -sE » peut aussi marquer une *condition présupposée*, qu'elle soit réalisable ou non. Reste à savoir quelles sont les nuances des hypothèses et des conditions qui peuvent exister dans un énoncé complexe, et comment les distinguer?

Comme la conjonction « Si » se place à l'initiale des énoncés hypothétiques en français, il est possible de reconnaître à l'oral une hypothétique dès la prononciation de « Si », premier mot introducteur d'une hypothèse. Par contre, en turc, le suffixe « -sE » étant lié au prédicat (verbal ou nominal), il faut donc attendre le prédicat hypothétique qui se situe à la finale de la proposition subordonnée, ce qui correspond à la fin du préambule à l'oral.

4.2. Fonction

De ce point de vue, nous pouvons donc dire que « -sE » est un *indice morphologique* qui a principalement les trois fonctions suivantes :

4.2.1. Fonction prédicative

Il constitue un prédicat hypothétique avec le mot auquel il est associé (X¹² + se) : son associé est généralement un verbe, mais il est possible qu'il soit enchaîné à un élément de nature nominale comme l'adjectif ou l'adverbe.¹³

¹² « X » symbolise ici une racine verbale ou nominale.

¹³ Dans notre thèse, nous avons analysé les hypothétiques à prédicat nominal dans la deuxième partie intitulée "Les hypothétiques standards en "-sE" (2000 : 183).

4.2.2. Fonction de repérage

Il sert à marquer une hypothèse, une supposition (ou une relation conditionnelle à valeur hypothétique); c'est un repère qui transforme tout ce qui précède en une hypothèse (a, b, c, ..., ¹⁴ X + se).

4.2.3. Fonction syntaxique

Il a aussi le rôle de délimiter une proposition hypothétique, autrement dit, sa position détermine les zones de la protase et de l'apodose : « portée à gauche et portée à droite »¹⁵.

Ce qui est intéressant au niveau du rôle syntaxique du suffixe « -se », c'est qu'en marquant la fin de la protase, ce suffixe annonce ainsi le début de l'apodose.

Cette fonction de définir les deux zones d'une hypothétique, nécessite en même temps deux *opérations relationnelles* : a) relier cette proposition subordonnée définie préalablement à la proposition principale qui va suivre, b) établir une *relation sémantique* (ou logique) entre les deux propositions. Ce qui veut dire que sa fonction syntaxique exige une relation sémantique entre l'hypothèse et sa conséquence (ou sa conclusion).

De ce fait, l'emploi de « -sE » est en quelque sorte une manière de créer le lien entre ce qui a été dit et ce qui va se dire dans une même hypothèse (P1+sE ⇔ P2).

En effet, il se passe un acte discursif qui consiste à dire que l'énonciateur présente une hypothèse basée sur un *procès hypothétique* en « -sE » et l'oriente ensuite vers un autre *procès consécutif* qui représente la conséquence du premier. Le deuxième procès est dans la plupart des cas prédiqué à l'*aoriste*. L'exemple suivant illustre bien la fonction de "-sE" par rapport au deux membres d'une structure hypothétique :

¹⁴ « a, b, c, ... » représentent les autres éléments syntaxiques qui précèdent la structure prédicative « X + SE », dont l'ensemble constitue la subordonnée hypothétique.

¹⁵ Certains linguistes appellent les deux zones d'une hypothétique comme « dislocation à gauche - dislocation à droite » : ces deux positions syntaxiques correspondent dans l'énoncé oral au cadre et au rhème.

| <u>Thème</u> | <u>Rhème</u> |
|--|--|
| (8) dost - um gel - se (ø) → ami+Pos. (IPs) venir+Hyp | sevin - ir - im. ¹⁶ se réjouir+Aor+IPs |
| ----- | |
| P1 (protase) | P2 (apodose) |
| [Procès hypothétique] | [Conséquence] |

⇒ si (jamais) mon ami venait, *je me réjouirais*.

5. Deux grandes catégories d'hypothétique

Le turc présente deux grandes catégories d'hypothétiques suivant le fonctionnement du suffixe "-sE" dans l'énoncé : 1) Les hypothétiques standards en « -sE », 3) Les hypothétiques en « -sE » et autres opérations.

5.1. Hypothétique standard en -sE

Ce type d'hypothétique marque *la supposition simple* (dont la formule prédicative est « -sE + ø ») et *l'irréel ou le potentiel dans le passé* (dont la formule prédicative est « -sE + X ») : « X » représente ici une marque modo-temporelle et non pas une marque de personne, à noter que les deux seules marques modo-temporelles qui peuvent s'ajouter à « -sE », sont le passé « -di » et le médiatif « -miş ». Dans les hypothétiques standards, il y a une seule opération qui est l'hypothèse. Dans ces structures à deux propositions, la *relation prédicative* est explicite: cette relation s'établit entre les marques modo-temporelles combinées dans le prédicat de la protase (P1) et celles combinées dans le prédicat de l'apodose (P2).

¹⁶ Cet exemple, qui fait partie de la langue écrite, a été emprunté à Robert Godel (1945 : 110).

(9) çünkü {70cs} eğer bu tahribat yap -ıl - acak - sa {60cs}

| | | | | |
|-----------|-----------|-------------------|-------------|-------------------------|
| parce que | si jamais | ce | destruction | faire + Psf + Int + Hyp |
| <lig.> | <intr.> | <.....cadre.....> | | |
| 2+ | 2- | 2+ | 2- | 2 2- 3/4 2 |

tek tüfek - ler - le çifte - ler - le süperpoze- ler - le yap -ıl - ır {30cs} (Beh6)

simple fusil + Pl +Add double+Pl+Add superposé +Pl +Add faire+Psf+Aor
 <.....rhème.....>
 3 2+ 3 2- 2/3 3- 2- 2/3 2+ 2- 2-

⇒ parce que, si cette destruction doit se produire, on peut faire avec des fusils simples, des fusils juxtaposés, ou avec des fusils superposés,

5.2. Les hypothétiques en -sE et opérations supplémentaires

Cette deuxième catégorie d'hypothétiques en « -sE » présente une autre opération linguistique qui plus ou moins se rapproche ou s'éloigne de l'hypothèse selon le contexte. Ces hypothétiques se répartissent dans sept classes en fonction de la relation prédicative et de la valeur du prédicat en « -sE » : 1) *Condition*, 2) *Concession*, 3) *Supposition atypique*, 4) *Souhait*, 5) *Nécessité*, 6) *Expressions indirectes lexicalisées (figées)*, 7) *Cas particulier sans « -se »* : *Comparaison*. G. et R. Le Bidois confirment le rapport entre ces différentes opérations hypothétiques en soulignant que "La concession est présentée comme soumise à une condition préalable" (1971 : 522).

La nature de l'opération relationnelle entre la protase et l'apodose, est définie selon la relation prédicative entre les deux prédicats formés d'une combinaison de marques modo-temporelles. Pour cette deuxième catégorie d'hypothétique, nous avons un exemple attesté qui est où le locuteur cite un extrait d'un poète turc renommé (Aşık Veysel):

(10) "güzel - liğ - in on para et - me - z

beau+N.ét+Pos.(2Ps) dix argent faire+Nég+Aor

<.....

2- 2- 1/2 1+

şu ben - de - ki aşk ol - ma - sa" {70cs} (Beh27)

ce moi+Loc+Qlf amour être+Nég+Hyp

.....rhème.....>

2- 1+

=> "ta beauté ne vaudrait même pas dix sous, s'il n'y avait pas cet amour en moi"

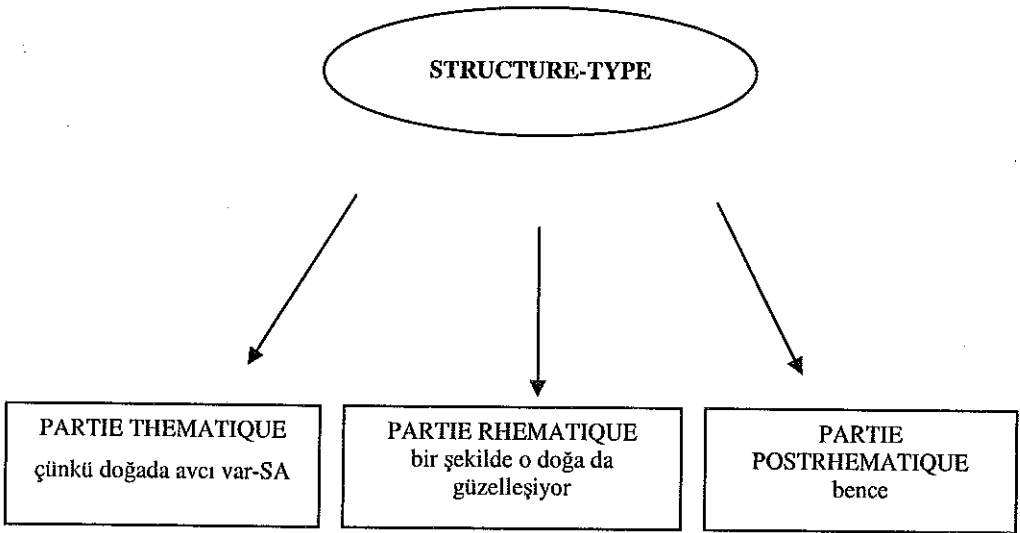
Ce qui différencie les deux catégories d'hypothétique, c'est que dans les hypothétiques standards, « -sE » a une valeur et fonction purement hypothétique, alors que dans les autres hypothétiques, il y a généralement une marque distinctive qui, avec « -sE », marque le type d'opération dans le cadre de l'hypothèse.

6. Structure-type de l'hypothétique en turc

Notre objectif général a été de déchiffrer et d'éclaircir dans la mesure du possible le système morphosyntaxique d'un type d'expression qui est *l'expression de l'hypothèse*, en d'autres termes, nous avons essayé de dévoiler le système hypothétique du turc dans deux catégories principales définies selon des *faits linguistiques*, en partant des cas les plus généraux aux cas les plus particuliers. Ainsi, nous avons établi des classes d'hypothétiques déterminées en fonction de la *valeur syntactico-sémantique* de la protase (P1) et de l'apodose (P2), et notamment selon la structure morphologique du prédicat en « -sE ».

Cependant, nous sommes en mesure de schématiser la structure-type de l'hypothétique en turc oral spontané :

Fig.5



[11] **çünkü** {30cs} doğa - da av - cı var - sa {40cs} [P1]

parce que nature+Loc chasse+N.ag Préd.ex.+Hyp

<ligateur> <.....cadre.....>

2+ 2+ 2- 2/3

bi(r) şekil - de o doğa da **güzel- leş -(i)yor** °ben - ce° [P2] (Sel5)

un manière+Loc ce nature aussi beau + Dér + Prog moi+Pdv

<.....rhème.....> <postrhème>

2 2 2- 2- 2-

- parce que s'il y a un chasseur dans la nature, en quelque sorte, ça donne en même temps du charme à cette nature, à mon avis,

Conclusion

Il en résulte que le système hypothétique du turc, non seulement, met en jeu un système de relation (fonction de « -sE »), mais aussi, illustre le fonctionnement des trois positions syntaxiques : la *position initiale* (ligateur), la *position centrale* (pause), et la *position finale* (prédicat ET intonation) : d'où la **complémentarité des marques** des différents plans. Ce sont effectivement ces trois positions syntaxiques -et notamment la dernière- qui vont définir la valeur énonciative de l'hypothétique, et expliciter l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis de l'autre (coénonciation/colocation). Le système hypothétique du turc se singularise par les faits linguistiques suivants :

- La mise en jeu des marques modo-temporelles associées au suffixe "-sE",
- Le cadrage : *phénomène primordial*,
- La présence fréquente des constituants postposés à l'hypothétique :

le postrhème et l'incise finale.

Deux marques de natures différentes ont une fonction majeure dans le système hypothétique : c'est l'*aoriste* qui *marque l'expansion de validation* de l'hypothèse, et la *pause intérieure* qui *explique la relation* entre la protase et l'apodose (qui n'est autre qu'une relation de dépendance).

Pour terminer, soulignons qu'il faut bien entendu poursuivre les recherches sur les hypothétiques en turc; de notre côté, nous avons l'intention d'approfondir ces analyses dans d'autres types de corpus, d'aborder les hypothétiques sans le suffixe "-sE", et d'étudier de près les valeurs de "-sE" non hypothétique.

Termes linguistiques utilisés (Lexique « Français – Turc »)

| Français | Turc |
|-----------------------|---------------------------|
| Apodose | Temel tümce |
| Cadre (-thème) | Konu çerçevesi |
| Coénonciation | Karşılıklı etkileşim |
| Colocation | Karşılıklı söylemleme |
| Dislocation | Bölüm dışı kalma |
| Egocentrage | Kendine odaklama |
| Enonciateur | Sözceleyen |
| Enonciation | Sözcelem(e) |
| Expression figée | Kalıcı anlatım (kalıp) |
| Hypothétique | Varsayım (olasılık) |
| Incise finale | Son tümce (yorum sonrası) |
| Interlocuteur | Muhatap |
| Ligateur | Başlama sözü |
| Locuteur | Konuşucu |
| Modalisation | Kipselleştirme |
| Modalité appréciative | Niteleme kipi |
| Modalité assertive | Belirtme kipi |
| _____ déontique | Gereklilik kipi |
| _____ épistémique | Gerçeklik kipi |
| _____ optative | İstek kipi |
| Postrhème | Yorum sonrası (artyorum) |
| Présupposition | Ön varsayım |
| Protase | Yan tümce |

Abréviations

| | |
|-------------------------------------|--|
| <i>Abl</i> : ablatif | <i>Nég</i> : négation |
| <i>Acc</i> : accusatif | <i>Nom</i> : nominalisation |
| <i>Add</i> : addition | <i>Part</i> : participe |
| <i>Aor</i> : aoriste | <i>Pdv</i> : point de vue |
| <i>Ass</i> : assertif | <i>Pl</i> : suffixe de pluriel |
| <i>Car</i> : caractérisation | <i>Pos</i> : possessif |
| <i>Dér</i> : suffixe de dérivation | <i>Postrh.</i> : postrhème |
| <i>Dir</i> : directif | <i>Ppl</i> : personne du pluriel |
| <i>Fac</i> : factitif | <i>Préd.ex</i> : prédicat d'existence |
| <i>Gén</i> : génitif | <i>Préd.nég</i> : prédicat de négation |
| <i>Hyp</i> : hypothétique | <i>Prog</i> : progressif |
| <i>Int</i> : intentif | <i>Ps</i> : personne du singulier |
| <i>Intr</i> : introducteur | <i>Psf</i> : passif |
| <i>Lig</i> : ligateur | <i>Qlf</i> : qualificatif |
| <i>Loc</i> : locatif | <i>Réfl</i> : réfléchi |
| <i>N.ag</i> : nom d'agent | <i>N.ét</i> : nom d'état |
| <i>Opt</i> : optatif | <i>PROP</i> : proposition |
| <i>P1</i> : proposition subordonnée | <i>S.adv</i> : suffixe adverbial |
| <i>P2</i> : Proposition principale | |

Conventions de transcription

| | |
|----------|---|
| {xx} | durée de la pause en centiseconde (cs) |
| x: /x::: | allongement de la syllabe (la voyelle finale) |
| e / e::: | "euh" d'hésitation |
| (h) | inspiration audible |

| | |
|---------|---|
| <h> | expiration audible |
| °...° | incise ou postrhème |
| §xxx§ | recouvrement de paroles |
| (x) | (à l'intérieur d'un mot) voyelle ou consonne de liaison |
| (...) | élément non prononcé (la consonne "-r") |
| [.....] | fait non linguistique |
| , | (en fin d'énoncé) marque la continuité du discours |

Bibliographie

- Banguoğlu, T., 1995, *Türkçenin Grameri*, Ankara, Türk Dil Kurumu Yayınları (528), 4. baskı.
- Bazin, L., 1987, *Introduction à l'Etude Pratique de la Langue Turque*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve.
- Benveniste, E., 1966, *Problèmes de Linguistique Générale 1*, Paris, éditions Gallimard.
- Demircan, Ö., 1996, *Türkçenin Sözdizimi*, İstanbul, Der Yayınları.
- Deny, J., 1921, *Grammaire de la Langue Turque*, Dialecte Osmanli, Paris, Ernest Leroux.
- Dor, R. coord., 1997, *Aspect de la Jeune Linguistique Turque en Langue Française*, Turcica, Revue d'Etudes Turques, Tome 19, Louvain/Paris, Peeters.
- Ergin, M., 1990, *Türk Dilbilgisi*, İstanbul, Bayrak Basım Yayın Tanıtım.
- Gencan, T.N., 1971, *Dilbilgisi*, Türk Dil Kurumu Yayınları.
- Godel, R., 1945, *Grammaire Turque*, Genève, Librairie Naville.
- Kıran, Z. & A. E. Kıran, 2001, *Dilbilime Giriş (Dilbilgisinden Dilbilime)*, Ankara, Seçkin.
- Le Bidois, G. et R., 1971, *Syntaxe du Français Moderne. Ses Fondements Historiques et Psychologiques*, Paris, Picard, Tome II.
- Lewis, G. L., 1967, *Turkish Grammar*, Oxford, Oxford University Press.
- Morel, M.-A., Danon-Boileau L., 1998, *Grammaire de l'Intonation, L'exemple du français*, Paris, Ophrys.

- Renchon, H., 1969, *Etudes de Syntaxe Descriptive*. La Conjonction « si » et l'Emploi des Formes Verbales, Bruxelles, Palais des Académies, Tome 1.
- Rossi, M., 1999, *L'Intonation. Le Système du Français : Description et Modélisation*, Paris, Ophrys.
- Tesnière, L., 1988, *Eléments de Syntaxe Structurale*, Paris, Klincksieck.
- Vardar, B., 1998, *Açıklamalı Dilbilim Terimleri Sözlüğü*, İstanbul, ABC Yayınları.
- Wagner, R.-L., 1939, *Les Phrases Hypothétiques Commencant par « si » dans la Langue Française*. Des Origines à la Fin du XVIIe siècle, Paris, Droz.
- Yılmaz, S., 2001, *Le Système Hypothétique en Turc de la Morphosyntaxe à l'Énonciation*, Thèse de doctorat soutenue en 2000 à l'Université Paris III – Sorbonne Nouvelle, et publiée par l'Édition Septentrion à Lille.
- _____ 2003, « La Relation Prédicative dans les Hypothétiques en Turc : Le Suffixe –SE et ses Combinaisons », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 14, Orléans, PUO, pp. 33-48.
- _____ 1999, « Du Suffixe –SE à la Conjonction SI : Les Hypothétiques en Turc et leur Traduction en Français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome XCIV – Fascicule 1, Paris, Peeters, pp. 421-436.

Résumé

Dans cette recherche, nous nous proposons d'analyser la perception de l'intonation dans les structures syntaxiques exprimant la « supposition ». La supposition comme type d'expression entraîne des formulations assez complexes car les phrases hypothétiques et conditionnelles y sont également impliquées du point de vue de la relation sémantique. L'objectif principal sera donc d'étudier les traits intonatifs des énoncés exprimant une supposition en turc oral contemporain. En conséquence, nous essaierons d'apporter une réponse plus ou moins précise à la question suivante : « L'intonation est-elle une perception *explicite* ou *implicite* dans l'expression de la supposition en turc ? ».